

## **Compte rendu de la séance du mardi 04 août 2020**

Secrétaire(s) de la séance:

Jean-Marc BESSIERE

### **Ordre du jour:**

Résultat de l'enquête publique au lieu-dit Les Flottes,  
Délibération vente de terrain aliéné,  
Désignation du délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI,  
Questions diverses.

### **Délibérations du conseil:**

#### **Aliénation domaine public communal Les Flottes ( DE 2020 047)**

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 juin 2020 concernant la nécessité d'aliéner une partie du domaine public communal au lieu-dit Les Flottes situé au droit de la parcelle section C n°1102.
  - Vu le registre de l'enquête publique ouvert à la Mairie de Prévinquières, du 17 juillet 2020 au 31 juillet 2020 inclus.
  - Vu l'avis du commissaire enquêteur,
- Le Conseil municipal ouï cet exposé, après avoir délibéré et par vote à l'unanimité approuve ce projet et prononce l'aliénation d'une partie du domaine public communal au lieu dit Les Flottes situé au droit de la parcelle section C n°1102.

#### **Prix de vente terrain au lieu-dit Les Flottes (DE 2020 048)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il doit définir un prix de vente pour les terrains déclassés et aliénés suite à l'enquête publique du 17 au 31 juillet 2020.

Monsieur le Maire propose que le prix de vente de ces terrains soit fixé à 3 euros le m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal ouï cet exposé, après avoir délibéré et par vote à l'unanimité approuve ce prix de vente de 3 € euros le m<sup>2</sup> et rappelle que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

#### **Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de GEstion et Développement Informatique » (A.GE.D.I). (DE 2020 049)**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 26

mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué titulaire au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

**Le Conseil municipal / syndical / autres, après en avoir délibéré :**

- DESIGNER Monsieur LACOMBE Christian, Maire,

comme délégué titulaire de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I. conformément aux articles 7 et 10 des statuts.

- DEMANDE à Monsieur Christian LACOMBE, d'effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

#### **Questions diverses :**

- Commission Ecole : Afin de préparer la rentrée scolaire de septembre, la commission se réunira dans la semaine du 10 août.
- Sinistre Cabanelles : Un câble électrique de l'éclairage communal a été sectionné dans le hameau de Cabanelles. Suite à l'accord des assurances en date du 5 août 2020, la réparation interviendra dans les prochains jours.
- Don à la commune : Un don de 200 euros a été fait à la commune le 15 juillet. Le donateur précise que celui-ci doit servir à des travaux d'entretien à l'Eglise St Martin. M. le Maire remerciera par courrier le donateur.
- Adressage : Le Conseil Municipal a débuté le travail sur le projet d'adressage de la commune. Une réunion est prévue début septembre avec le SMICA.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.*